

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 septembre 2022 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 21 septembre 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Eliane GAUTHIER

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 62

Etaient présents : 52 (dont 9 suppléants)

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Cyrille AUMAGE (suppléant) - Yoann GRONCHI - Denis CONIL – Patricia GIELLY (suppléante) - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Monique BOTTINI - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME – Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSEN - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN – Marie-Thérèse CHAUVET (suppléante) – Dominique GUILLOT (suppléant) – Alain MONGE (suppléant) - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 44

Gines ACHAT - François GROSS - Laurence CHAUDET - Patrick LEDOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Roland PEYRON - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Christian CARRERE - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Alain LABROT - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Christelle RUYSSCHAERT - Jean-Michel LAGET - Éric RICHARD - Marie-Pierre MONIER - Pierre COMBES - Aurore AMOURDEDIEU - Jean-Luc GREGOIRE - Florence BOUNIN - Martine BERGER-SABATIER - Rémy CLEMENT - Annie FEUILLAS - Sébastien DUPOUX

Excusés ayant donné pouvoir : 10

Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Christian TEULADE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Nadège RANCON a donné pouvoir à José FERNANDES - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN – Christian THIRIOT a donné pouvoir à Daniel CHARASSE

Administration Générale – Finances - Ressources Humaines - Communication

Rapporteur : Thierry DAYRE

Administration Générale

145-2022 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 août 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 25 du règlement intérieur de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale, adopté par délibération du Conseil communautaire en date du 13 avril 2021 ;

Vu le procès-verbal de la séance du 30 août 2022 préalablement transmis aux membres du Conseil communautaire ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide**

POUR : 62

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 30 août 2022 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Le Président

Thierry DAYRE



A blue circular stamp with the text "COMMUNAUTÉ de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENÇALE" and "26110 MANS" is visible. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Transmission en préfecture le : 05/10/2022

Mise en ligne le : 06/10/2022

Ampliation à :